



VEHICULES

---

# CENTRALE D'ACHAT

## TOYOTA

---



**TOYOTA**

FOURNISSEUR OFFICIEL CENTRALE D'ACHAT FFCK

# COMMENT COMMANDER ?

La FFCK a sélectionné pour ses structures le meilleur matériel au meilleur prix !

## COMMANDEZ EN 7 ÉTAPES

- 1** RENSEIGNER LE BON DE COMMANDE DE CE CATALOGUE  
**SEULE UNE PERSONNE MANDATÉE PAR LA STRUCTURE PEUT COMMANDER**
- 2** ENVOYER LE BON DE COMMANDE ACCOMPAGNÉ DE **2 CHÈQUES \* AVANT LE 30 MAI 2018** À [centraledachat@ffck.org](mailto:centraledachat@ffck.org)  
OU FFCK - CENTRALE D'ACHAT 87 QUAI DE LA MARNE 94340 JOINVILLE LE PONT  
\* un chèque d'un montant de 10% et un chèque du solde de la commande.
- 3** VÉRIFIER L'ACCUSÉ DE COMMANDE, **CONTACTEZ IMMÉDIATEMENT LA FFCK EN CAS DE PROBLÈME**
- 4** **TOYOTA CONTACTERA LA STRUCTURE** POUR LES MODALITÉS ADMINISTRATIVES ET DE LIVRAISON
- 5** **LA FFCK INFORMERA LA STRUCTURE QUAND LE VEHICULE SERA PRÊT À ÊTRE LIVRÉ ET PROCÈDERA À L'ENCAISSEMENT DU CHÈQUE.**
- 6** **TOYOTA CONTACTERA LA STRUCTURE** POUR ORGANISER LA LIVRAISON
- 7** LA PERSONNE MANDATÉE PAR LA STRCUTRUE DEVRA SE MUNIR DE  
**D'UNE ATTESTATION D'ASSURANCE, D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ ET DU CACHET DE LA STRUCTURE**

### DES QUESTIONS SUR LA CENTRALE D'ACHAT ?

Consultez la FAQ sur <http://www.ffck.org/federation/centrale-achat> ou contactez la Centrale d'Achat au 01 45 11 08 79.



TOYOTA

FOURNISSEUR OFFICIEL CENTRALE D'ACHAT FFCK

# SOMMAIRE

---

- PROACE COMBI LONG .....
- PROACE VERSO MEDIUM ET LONG .....
- TAILLE ET COLORIS .....
- BON DE COMMANDE PROACE COMBI LONG .....
- BON DE COMMANDE PROACE VERSO MEDIUM .....
- BON DE COMMANDE PROACE VERSO LONG .....
- CONDITIONS GENERALES DE VENTES .....
- CONTACTS .....



TOYOTA

FOURNISSEUR OFFICIEL CENTRALE D'ACHAT FFCK

# PROACE COMBI



**TOYOTA**

FOURNISSEUR OFFICIEL CENTRALE D'ACHAT FFCK

# PROACE COMBI «LONG»



à partir de  
20 459€<sub>TTC</sub>



Versions	Prix <sub>(TTC)</sub>
115 D-4D Dynamic 1 porte coulissante*	20 459€ au lieu de 33 540€
115 D-4D Dynamic 2 portes coulissantes*	20 716€ au lieu de 33 960€

\* Disponible en 9 coloris (Blanc, Bleu Impérial, Noir Onyx, Rouge ardent, Gris aluminium métallisé, Gris Platinum métallisé, Rick Oak métallisé, Sable métallisé, Orange métallisé) page 13/14.



# Spécifications techniques PROACE

Type immatriculation	Véhicule Utilitaire (U)		Véhicule Particulier (VP)					
	Cabine approfondie		Combi					
Carrosseries	Medium	Long	Compact			Long		
<b>Moteurs</b>	2.0 L 12 V MT	2.0 L 12 V MT	1.6 L 95 M	1.6 L 95 MM S&S	1.6 L 115 M S&S	1.6 L 115 M S&S	1.6 L 115 M S&S	1.6 L 115 MT S&S
Cylindres	4							
Type	Turbo Diesel - Injection directe haute pression							
Alésage x Course (mm)	85 x 83		75 x 83			75 x 88,3		
Cylindrée (cm³)	1970		1600			1560		
Puissance maximale kW CE (ch) à tr/mn	90 / 750		70 / 750			85 / 3500		
Couple maximal Nm CE à tr/mn	340 / 2000		240 / 1700			300 / 1700		
Niveau de dépollution	Euro VI		Euro V			Euro VI		
<b>Puissance administrative</b>	7		6			6		
<b>Boîte de vitesses</b>	Manuelle à 6 rapports		Manuelle à 5 rapports			Manuelle à 5 rapports		
<b>Consommations conventionnelles (normes CE)</b>								
Cycle mixte (L/100 km)	5,7		5,4			5,2		
Émissions CO <sub>2</sub> cycle mixte (g/100 km)	148		139			137		
<b>Direction</b>								
Type	Assistance électro-hydraulique							
Rayon de braquage entre trottoirs (m)	12,4							
<b>Pneumatiques</b>	21" / 65 R15 C106							
<b>Suspensions (Avant / Arrière)</b>	Pseudo MacPherson / Pas tiré triangl. obliqu.							
<b>Freinage (Avant / Arrière)</b>	Disques ventilés / Disques							
<b>Capacité du réservoir (L)</b>	59							
<b>Places assises</b>	5		9			9		
<b>Dimensions</b>								
Longueur / Largeur - hors tout (mm)	3959 / 1920		3959 / 1920			3959 / 1920		
Hauteur hors tout (mm)	1910		1910			1940		
Empattement (mm)	3275		3275			3275		
Voie avant / Voie arrière (mm)	1630 / 1618		1630 / 1618			1630 / 1618		
Seuil de chargement	544 à 613		544 à 626			544 à 613		
Porte-à-faux avant / arrière (mm)	831 / 807		831 / 807			831 / 807		
<b>Porte latérale coulissante</b>								
Largeur / Hauteur - utile de l'ouverture (mm)	933 / 1181		933 / 1181			933 / 1181		
<b>Espace de chargement</b>								
Longueur utile à mi-hauteur / Longueur max. utile - au plancher (mm)	1357 / 2017		1357 / 2017			1357 / 2017		
Largeur utile - au centre / aux passages de roues (mm)	1623 / 1253		1623 / 1253			1623 / 1253		
Hauteur utile au centre (mm)	337		337			337		
Volume utile (m³)	3,2		3,2			3,2		
Volume de coffre (litres)	-		180			550		
<b>Poids et charges</b>								
Masse en ordre de marche (kg)	1700		1600			1660		
Masse totale admise en charge (MTAC) (kg)	3065		2665			2790		
Charge utile (kg)	1365		1065			1090		
Charge maxi. à l'essieu avant / arrière (kg)	1500 / 1800		1500 / 1500			1500 / 1500		
Masse maxi. remorquable non freinée (kg)	750		750			750		
Masse maxi. remorquable freinée dans la limite de la MTRA (kg)	2500		1800			1800		
Masse totale roulant autorisée (MTRA) (kg)	5000		4045			4080		



TOYOTA

FOURNISSEUR OFFICIEL CENTRALE D'ACHAT FFCK



# PROACE VERSO



**TOYOTA**

FOURNISSEUR OFFICIEL CENTRALE D'ACHAT FFCK

# PROACE VERSO «MEDIUM»



à partir de  
26 070€<sub>TTC</sub>

Versions**	Prix <sub>(TTC)</sub>
115 D-4D Dynamic*	26 070€ au lieu de 39 500€
115 D-4D Executive*	27 918€ au lieu de 42 300€
150 D-4D Dynamic*	27 258€ au lieu de 41 300€
150 D-4D Executive*	29 106€ au lieu de 44 100€

\* Disponible en 9 coloris (Blanc, Bleu Impérial, Noir Onyx, Gris aluminium métallisé, Gris Platinum métallisé, Rick Oak métallisé, Sable métallisé, Orange métallisé, Rouge ardent) page 13/14.

\*\* Les versions LOUNGE sont également disponibles aux prix de 34 683€ (150 D-4D medium) et 36 333€ (180 D-4D medium). Nous consulter.



TOYOTA

FOURNISSEUR OFFICIEL CENTRALE D'ACHAT FFCK

# PROACE VERSO «LONG»



photo non contractuelle

à partir de  
26 730€TTC

Versions**	Prix(TTC)
115 D-4D Dynamic*	26 730€ au lieu de 40 500€
115 D-4D Executive*	28 578€ au lieu de 43 300€
150 D-4D Dynamic*	27 918€ au lieu de 42 300€
150 D-4D Executive*	29 766€ au lieu de 45 100€

\* Disponible en 9 coloris (Blanc, Bleu Impérial, Noir Onyx, Gris aluminium métallisé, Gris Platinum métallisé, Rick Oak métallisé, Sable métallisé, Orange métallisé, Rouge ardent) page 13/14.

\*\* Les versions LOUNGE sont également disponibles au prix de 35 343€ (150 D-4D long) et 36 993€ (180 D-4D long). Nous consulter.



TOYOTA

FOURNISSEUR OFFICIEL CENTRALE D'ACHAT FFCK

# Spécifications techniques PROACE VERSO

Carrosserie	Compact				Medium			Long		
Moteur	95 D-4D	95 D-4D MMT	115 D-4D	115 D-4D	150 D-4D	180 D-4D	115 D-4D	150 D-4D	180 D-4D	
Cylindres	4 en ligne									
Type	Turbo Diesel - Injection directe haute pression									
Cylindrée (cm³)	1 560	1 560	1 560	1 560	1 997	1 997	1 560	1 997	1 997	
Puissance maximale kW CE (ch) à tr/mn	70 / 3 750	70 / 3 750	85 / 3 750	85 / 3 750	110 / 4 000	130 / 3 750	85 / 3 500	110 / 4 000	130 / 3 750	
Couple maximal Nm CE à tr/mn	210 à 1 750	240 à 1 750	300 à 1 750	300 à 1 750	370 à 2 000	400 à 2 000	300 à 1 750	370 à 2 000	400 à 2 000	
Niveau de dépollution	Euro VI									
<b>Puissance administrative</b>	6	6	6	6	8	10	6	8	10	
<b>Boîte de vitesses</b>	Manuelle à 5 rapports	Manuelle à 5 rapports	Manuelle à 5 rapports	Manuelle à 6 rapports	Manuelle à 6 rapports	Automatique 6 rapports	Manuelle à 6 rapports	Manuelle à 6 rapports	Automatique 6 rapports	
<b>Consommations conventionnelles*</b> (normes CE)										
Cycle urbain / extra-urbain / mixte (L/100 km)*	5,2 / 6,0 / 5,5	5,1 / 5,9 / 5,2	4,9 / 5,5 / 5,1	5,0 / 5,6 / 5,2	4,9 / 5,9 / 5,3	5,7 / 6,4 / 6,0	5,0 / 5,6 / 5,2	5,3 / 5,9 / 5,5	5,8 / 6,6 / 6,2	
Émissions CO <sub>2</sub> cycle urbain / extra-urbain / mixte (g/km)*	136 / 136 / 146	133 / 138 / 133	129 / 143 / 133	131 / 148 / 137	129 / 154 / 139	149 / 169 / 159	131 / 148 / 137	138 / 154 / 143	153 / 173 / 163	
<b>Direction</b>										
Type	Assistance électro-hydraulique									
Diamètre de braquage entre trottoirs (m)	1,8			12,4			12,4			
<b>Pneumatiques</b>	15/65 R13 C 98 R	215/60 R16 C 98 R	215/60 R17 C 98 R	215/60 R17 C 98 R	215/60 R17 C 98 R	215/60 R17 C 98 R				
<b>Suspensions</b> (Avant / Arrière)	Pseudo Mac Pherson / Bras tiré à triangle oblique									
<b>Freinage</b> (Avant / Arrière)	Disques ventilés / Disques									
<b>Capacité du réservoir (L)</b>	69									
<b>Places assises</b>	5 à 9	5 à 9	5 à 9	5 à 9	5 à 9	7	5 à 9	5 à 9	7	
<b>Dimensions</b>										
Longueur / Largeur / Hauteur hors tout (mm)	4 609 / 1 920 / 1 750			4 959 / 1 920 / 1 940			5 309 / 1 920 / 1 948			
Empattement (mm)	2 925			3 275			3 275			
Voie avant / Voie arrière (mm)				1 630 / 1 618						
Hauteur seuil de chargement mini. (mm)	58			584			584			
Porte-à-faux avant / arrière (mm)				881 / 803						
<b>Poids et charges</b>										
Poids à vide (kg)	1 587	1 614	1 611	1 646	1 705	1 946	1 687	1 748	1 986	
Poids total admis en charge (PTAC) (kg)	2 585	2 620	2 635	2 680	2 740	2 810	2 730	2 790	2 850	
Poids total roulant autorisé (PTRA) (kg)	3 990	4 020	4 070	4 080	4 640	4 600	4 130	4 690	4 750	
Capacité remorquage - non freinée (kg)	750									
Capacité remorquage - freinée (kg)	1 800	1 800	1 800	1 800	2 300	2 000	1 800	2 300	2 000	

\* Données susceptibles d'évoluer en fonction du nombre de places.

Volume du coffre (en litres VDA)												
Carrosserie	Compact				Medium				Long			
Finition	DYNAMIC 5 places	DYNAMIC 8 places	EXECUTIVE 5 places	EXECUTIVE 8 places	DYNAMIC 5 places	DYNAMIC 8 places	EXECUTIVE 8 places	LOUNGE* 7 places	DYNAMIC 5 places	DYNAMIC 8 places	EXECUTIVE 8 places	LOUNGE* 7 places
En haut du dossier et en configuration standard	1 172	140	1 256	224	1 556	507	603	603	1 950	912	989	989
Sous pavillon et en configuration standard	1 633	-	1 978	-	2 228	655	798	798	2 787	1 237	1 384	1 384

**\* Pour les versions LOUNGE nous consulter.**



TOYOTA

FOURNISSEUR OFFICIEL CENTRALE D'ACHAT FFCK



TOYOTA



Fédération Française de Carroz-Kayak

# TAILLE ET COLORIS



TOYOTA

FOURNISSEUR OFFICIEL CENTRALE D'ACHAT FFCK



TOYOTA

FOURNISSEUR OFFICIEL CENTRALE D'ACHAT FFCK



**Blanc Banquise (EWP)**



**Bleu Impérial (KNP)**



**Rouge Ardent (KJF)\***



**Noir Onyx (EXY)\***



**Gris Aluminium métallisé (EZR)\***



**Gris Platine métallisé (EVL)\***



**Rich Oak métallisé (KCM)\***



**Sable métallisé (NEU)\***



**Orange métallisé (KHK)\***

[Voir les tarifs sur le bon de commande](#)



**TOYOTA**

FOURNISSEUR OFFICIEL CENTRALE D'ACHAT FFCK



## INFORMATIONS GÉNÉRALES (à remplir obligatoirement)

NOM :  
 PRENOM :  
 TELEPHONE :  
 EMAIL :

### ETAPE 1 : Choix du modèle (1)

Merci de bien vouloir cocher le modèle choisi

VERSION : 115 D -4D DYNAMIC	Prix (TTC)
<input type="checkbox"/> MPCL115D1 – 1 PORTE COULISSANTE	20 459€
<input type="checkbox"/> MPCL115D2 – 2 PORTES COULISSANTES	20 716€

### ETAPE 2: Choix du coloris (2)

Merci de bien vouloir cocher le coloris choisi

<input type="checkbox"/> MCOLB - BLANC	0€
<input type="checkbox"/> MCOLBI – BLEU IMPÉRIAL	0€
<input type="checkbox"/> MCOLNO – NOIR ONYX	400€
<input type="checkbox"/> MCOLRA – ROUGE ARDENT	400€
<input type="checkbox"/> MCOLGA – GRIS ALUMINIUM MÉTALLISÉ	650€
<input type="checkbox"/> MCOLGP – GRIS PLATINUM MÉTALLISÉ	650€
<input type="checkbox"/> MCOLRO – RICK OAK MÉTALLISÉ	650€
<input type="checkbox"/> MCOLS – SABLE MÉTALLISÉ	650€
<input type="checkbox"/> MCOLO – ORANGE MÉTALLISÉ	650€

### ETAPE 3: Choix des équipements (3)

Merci de bien vouloir cocher les équipements choisis

<input type="checkbox"/> MACC1 – ATTELAGE FIXE 13 BROCHES	759€
<input type="checkbox"/> MACC2 – GALERIE DE TOIT EN ACIER (CHARGE 170KG)	1 172€
<input type="checkbox"/> MACC3 – BARRE DE TOIT (À L'UNITÉ)	181€

### ETAPE 4: Malus et frais de mise en circulation (obligatoire) (4)

<input checked="" type="checkbox"/> MMAL137 - MALUS ÉCOLOGIQUE 137 CO <sup>2</sup> G/KM	300€
<input checked="" type="checkbox"/> MFMC - FRAIS DE MISE EN CIRCULATION 6 CV*	560€

\* Les frais de mise en circulation incluent : les frais de gestion administrative et de livraison, la carte grise du véhicule, 20€ de carburant, Tapis (à préciser), un kit sécurité (triangle, gilet) et un bidon d'1 litre d'huile

TOTAL DE LA COMMANDE ((1) + (2) + (3) + (4)) =  €

#### Conditions de paiement :

Le paiement est effectué **uniquement par chèque**. Deux chèques doivent être envoyés au moment de la commande à l'adresse suivante :  
 FFCK Centrale d'Achat – 87 quai de la marne, 94340 JOINVILLE-LE-PONT.  
 Un chèque comprenant 10% d'acompte du montant total de la commande qui sera encaissé au moment de la confirmation de commande par la FFCK.  
 Un chèque comprenant le restant à payer qui sera encaissé au moment du retrait du véhicule à la concession.  
 Pour toute question, contacter [centraledachat@ffck.org](mailto:centraledachat@ffck.org).

#### Délais et conditions de retrait :

Les véhicules seront disponibles dans un délais de 4 mois en moyenne. Ils seront à retirer dans la concession la plus proche. Les délais sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment.

#### Protection des données :

- J'accepte que mes coordonnées soient communiquées à des tiers.  
 J'accepte de recevoir des propositions commerciales de la part de TOYOTA.

### CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

En signant ce bon de commande, je déclare et reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente ci-après et je les accepte en leur intégralité.

Date de la commande :

SIGNATURE :

Nom du représentant légal de la structure :



**IMPORTANT CE BON DE COMMANDE NE DOIT COMPORTER QUE DES RÉFÉRENCES DU CATALOGUE TOYOTA**

## INFORMATIONS GÉNÉRALES (à remplir obligatoirement)

NOM :  
 PRENOM :  
 TELEPHONE :  
 EMAIL :

### ETAPE 1 : Choix du modèle (obligatoire) (1)

Merci de bien vouloir cocher le modèle choisi

<input type="checkbox"/>	<b>115D-4D DYNAMIC (MPV115DM)</b>	<b>26 070€</b>
	MMAL137 - MALUS ÉCOLOGIQUE (137 CO <sup>2</sup> G/KM)	<b>300€</b>
	MFMC - FRAIS IMMATRICULATION 6 CV*	<b>560€</b>

<input type="checkbox"/>	<b>115D-4D EXECUTIVE (MPV115EM)</b>	<b>27 918€</b>
	MMAL137 - MALUS ÉCOLOGIQUE (137 CO <sup>2</sup> G/KM)	<b>300€</b>
	MFMC - FRAIS IMMATRICULATION 6 CV*	<b>560€</b>

<input type="checkbox"/>	<b>150D - 4D DYNAMIC (MPV150DM)</b>	<b>27 258€</b>
	MMAL139 - MALUS ÉCOLOGIQUE (143 CO <sup>2</sup> G/KM)	<b>410€</b>
	MFMC - FRAIS IMMATRICULATION 8 CV*	<b>680€</b>

<input type="checkbox"/>	<b>150D - 4D EXECUTIVE (MPV150EM)</b>	<b>29 106€</b>
	MMAL139 - MALUS ÉCOLOGIQUE (143 CO <sup>2</sup> G/KM)	<b>410€</b>
	MFMC - FRAIS IMMATRICULATION 8 CV*	<b>680€</b>

\* Les frais de mise en circulation incluent : les frais de gestion administrative et de livraison ; la carte grise du véhicule ; 20€ de carburant ; Tapis ; un kit de sécurité (triangle, gilet) et un bidon d'un litre d'huile

### ETAPE 2 : Nombre de places (obligatoire) (2)

Merci de bien vouloir cocher le nombre de places choisi

VERSION : DYNAMIC		Prix (TTC)
<input type="checkbox"/>	M5PLD - 5 PLACES	<b>0€</b>
<input type="checkbox"/>	M8PLD - 8 PLACES	<b>726€</b>
<input type="checkbox"/>	M9PLD - 9 PLACES	<b>858€</b>

VERSION : EXECUTIVE		Prix (TTC)
<input type="checkbox"/>	M8PLD - 8 PLACES	<b>0€</b>

### ETAPE 3 : Choix des options (3)

Merci de bien vouloir cocher l'option choisie

VERSION : DYNAMIC		Prix (TTC)
<input type="checkbox"/>	MOV5 - SYSTÈME MULTIMÉDIA ET DE NAVIGATION	<b>495€</b>

VERSION : EXECUTIVE		Prix (TTC)
<input type="checkbox"/>	MOVE4 - OPTION PACK TECHNO <small>(GPS, DÉTECTEUR D'ANGLE MORT, RADARS DE STATIONNEMENT AVANT)</small>	<b>1 122€</b>
<input type="checkbox"/>	MOVE8 - TOIT VITRÉ EN 2 PARTIES	<b>462€</b>

## SUITE BON DE COMMANDE PROACE VERSO MEDIUM

### ETAPE 4 : Choix des équipements (4)

Merci de bien vouloir cocher les équipements choisis

<input type="checkbox"/>	MACC1 – ATTELAGE FIXE 13 BROCHES	759€
<input type="checkbox"/>	MACC2 – GALERIE DE TOIT EN ACIER (CHARGE 170KG)	1 172€
<input type="checkbox"/>	MACC3 – BARRE DE TOIT (À L'UNITÉ)	181€

### ETAPE 5 : Choix des coloris (5)

Merci de bien vouloir cocher les coloris choisis

<input type="checkbox"/>	MCOLB – BLANC	0€
<input type="checkbox"/>	MCOLBI – BLEU IMPÉRIAL	0€
<input type="checkbox"/>	MCOLNO – NOIR ONYX	400€
<input type="checkbox"/>	MCOLRA – ROUGE ARDENT	400€
<input type="checkbox"/>	MCOLGA – GRIS ALUMINIUM MÉTALLISÉ	650€
<input type="checkbox"/>	MCOLGP – GRIS PLATINUM MÉTALLISÉ	650€
<input type="checkbox"/>	MCOLRO – RICK OAK MÉTALLISÉ	650€
<input type="checkbox"/>	MCOLS – SABLE MÉTALLISÉ	650€
<input type="checkbox"/>	MCOLO – ORANGE MÉTALLISÉ	650€

TOTAL DE LA COMMANDE ((1) + (2) + (3) + (4) + (5)) =  €

#### Conditions de paiement :

Le paiement est effectué **uniquement par chèque**. Deux chèques doivent être envoyés au moment de la commande à l'adresse suivante :  
 FFCK Centrale d'Achat – 87 quai de la marne, 94340 JOINVILLE-LE-PONT.  
 Un chèque comprenant 10% d'acompte du montant total de la commande qui sera encaissé au moment de la confirmation de commande par la FFCK.  
 Un chèque comprenant le restant à payer qui sera encaissé au moment du retrait du véhicule à la concession.  
 Pour toute question, contacter [centraledachat@ffck.org](mailto:centraledachat@ffck.org).

#### Délais et conditions de retrait :

Les véhicules seront disponibles dans un délai de 4 mois en moyenne. Ils seront à retirer dans la concession la plus proche. Les délais sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment.

#### Protection des données :

- J'accepte que mes coordonnées soient communiquées à des tiers.  
 J'accepte de recevoir des propositions commerciales de la part de TOYOTA.

**PAGE 2/2**

#### CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

En signant ce bon de commande, je déclare et reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente ci-après et je les accepte en leur intégralité.

Date de la commande :

SIGNATURE :

Nom du représentant légal de la structure :



**IMPORTANT CE BON DE COMMANDE NE DOIT COMPORTER QUE DES RÉFÉRENCES DU CATALOGUE TOYOTA**

## INFORMATIONS GÉNÉRALES (à remplir obligatoirement)

NOM :  
 PRENOM :  
 TELEPHONE :  
 EMAIL :

### ETAPE 1 : Choix du modèle (obligatoire) (1)

Merci de bien vouloir cocher le modèle choisi

<input type="checkbox"/>	<b>115D-4D DYNAMIC (MPV115DL)</b>	<b>26 730€</b>
	MMAL137 - MALUS ÉCOLOGIQUE (137 CO <sup>2</sup> G/KM)	<b>300€</b>
	MFMC - FRAIS IMMATRICULATION 6 CV*	<b>560€</b>

<input type="checkbox"/>	<b>115D-4D EXECUTIVE (MPV115EL)</b>	<b>28 578€</b>
	MMAL137 - MALUS ÉCOLOGIQUE (137 CO <sup>2</sup> G/KM)	<b>300€</b>
	MFMC - FRAIS IMMATRICULATION 6 CV*	<b>560€</b>

<input type="checkbox"/>	<b>150D - 4D DYNAMIC (MPV150DL)</b>	<b>27 918€</b>
	MMAL143 - MALUS ÉCOLOGIQUE (143 CO <sup>2</sup> G/KM)	<b>690€</b>
	MFMC - FRAIS IMMATRICULATION 8 CV*	<b>680€</b>

<input type="checkbox"/>	<b>150D - 4D EXECUTIVE (MPV150EL)</b>	<b>29 766€</b>
	MMAL143 - MALUS ÉCOLOGIQUE (143 CO <sup>2</sup> G/KM)	<b>690€</b>
	MFMC - FRAIS IMMATRICULATION 8 CV*	<b>680€</b>

\* Les frais de mise en circulation incluent : les frais de gestion administrative et de livraison ; la carte grise du véhicule ; 20€ de carburant ; Tapis ; un kit de sécurité (triangle, gilet) et un bidon d'un litre d'huile

### ETAPE 2 : Nombre de places (obligatoire) (2)

Merci de bien vouloir cocher le nombre de places choisi

VERSION : DYNAMIC		Prix (TTC)
<input type="checkbox"/>	M5PLD - 5 PLACES	<b>0€</b>
<input type="checkbox"/>	M8PLD - 8 PLACES	<b>726€</b>
<input type="checkbox"/>	M9PLD - 9 PLACES	<b>858€</b>

VERSION : EXECUTIVE		Prix (TTC)
<input type="checkbox"/>	M8PLD - 8 PLACES	<b>0€</b>

### ETAPE 3 : Choix des options (3)

Merci de bien vouloir cocher l'option choisie

VERSION : DYNAMIC		Prix (TTC)
<input type="checkbox"/>	MOVD5 - SYSTÈME MULTIMÉDIA ET DE NAVIGATION	<b>495€</b>

VERSION : EXECUTIVE		Prix (TTC)
<input type="checkbox"/>	MOVE4 - OPTION PACK TECHNO <small>(GPS, DÉTECTEUR D'ANGLE MORT, RADARS DE STATIONNEMENT AVANT)</small>	<b>1 122€</b>
<input type="checkbox"/>	MOVE8 - TOIT VITRÉ EN 2 PARTIES	<b>462€</b>

## SUITE BON DE COMMANDE PROACE VERSO LONG

### ETAPE 4 : Choix des équipements (4)

*Merci de bien vouloir cocher les équipements choisis*

<input type="checkbox"/>	MACC1 – ATTELAGE FIXE 13 BROCHES	759€
<input type="checkbox"/>	MACC2 – GALERIE DE TOIT EN ACIER (CHARGE 170KG)	1 172€
<input type="checkbox"/>	MACC3 – BARRE DE TOIT (À L'UNITÉ)	181€

### ETAPE 5 : Choix des coloris (5)

*Merci de bien vouloir cocher les coloris choisis*

<input type="checkbox"/>	MCOLB – BLANC	0€
<input type="checkbox"/>	MCOLBI – BLEU IMPÉRIAL	0€
<input type="checkbox"/>	MCOLNO – NOIR ONYX	400€
<input type="checkbox"/>	MCOLRA – ROUGE ARDENT	400€
<input type="checkbox"/>	MCOLGA – GRIS ALUMINIUM MÉTALLISÉ	650€
<input type="checkbox"/>	MCOLGP – GRIS PLATINUM MÉTALLISÉ	650€
<input type="checkbox"/>	MCOLRO – RICK OAK MÉTALLISÉ	650€
<input type="checkbox"/>	MCOLS – SABLE MÉTALLISÉ	650€
<input type="checkbox"/>	MCOLO – ORANGE MÉTALLISÉ	650€

TOTAL DE LA COMMANDE ((1) + (2) + (3) + (4) + (5)) =  €

#### Conditions de paiement :

Le paiement est effectué **uniquement par chèque**. Deux chèques doivent être envoyés au moment de la commande à l'adresse suivante :  
 FFCK Centrale d'Achat – 87 quai de la marne, 94340 JOINVILLE-LE-PONT.  
 Un chèque comprenant 10% d'acompte du montant total de la commande qui sera encaissé au moment de la confirmation de commande par la FFCK.  
 Un chèque comprenant le restant à payer qui sera encaissé au moment du retrait du véhicule à la concession.  
 Pour toute question, contacter [centraledachat@ffck.org](mailto:centraledachat@ffck.org).

#### Délais et conditions de retrait :

Les véhicules seront disponibles dans un délai de 4 mois en moyenne. Ils seront à retirer dans la concession la plus proche. Les délais sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment.

#### Protection des données :

- J'accepte que mes coordonnées soient communiquées à des tiers.  
 J'accepte de recevoir des propositions commerciales de la part de TOYOTA.

**PAGE 2/2**

#### CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

En signant ce bon de commande, je déclare et reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente ci-après et je les accepte en leur intégralité.

Date de la commande :

SIGNATURE :

Nom du représentant légal de la structure :

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## Préambule

Les présentes conditions générales de vente constituent l'accord, sans restriction ni réserves, régissant pendant sa durée, les relations entre la Fédération Française de Canoë Kayak, association loi 1901, située 87, quai de la Marne, 94340 Joinville le Pont (la « FFCK ») et les Affiliés (tel que ce terme est défini ci-après) de la FFCK dans le cadre de la vente de produits.

La FFCK et l'Affilié (tel que ce terme est défini ci-après) déclarent et reconnaissent que la négociation commerciale ayant précédé la Commande (tel que ce terme est défini ci-après) ont été conduites de bonne foi et ont bénéficié, pendant la phase précontractuelle de négociations, de toutes les informations nécessaires et utiles pour leur permettre de s'engager en toute connaissance de cause et s'être mutuellement communiqué toute information susceptible de déterminer leur consentement et qu'elles pouvaient légitimement ignorer.

## ARTICLE 1. Définitions

**Affilié :** désigne l'ensemble des structures membres de la FFCK (clubs affiliés, membres agréés ou conventionnés) ainsi que ses comités départementaux ou régionaux.

**Catalogue :** désigne le catalogue répertoriant les produits vendus par le Fournisseur par l'intermédiaire de la FFCK.

**Conditions Générales de Vente :** désignent les présentes conditions générales de vente.

**Commande :** désigne la commande effectuée par l'Affilié, via le bon de commande prévu à cet effet, auprès de la FFCK à laquelle s'applique nécessairement les présentes Conditions Générales de Vente.

**FFCK :** désigne la FFCK comme définie dans le Préambule.

**Fournisseur :** désigne la société TOYOTA auquel fera appel la FFCK dans le cadre des Commandes effectuées par les Affiliés.

**Produits :** désignent les produits achetés auprès du Fournisseur, répertoriés dans le Catalogue et proposés à la vente aux Affiliés par l'intermédiaire de la FFCK.

## ARTICLE 2. Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes Commandes effectuées par les Affiliés auprès de la FFCK.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées et acceptées par les Affiliés avant de passer toute Commande auprès de la FFCK.

Dans le cas où l'une quelconque des dispositions des présentes Conditions Générales de Vente serait déclarée nulle ou non écrite par un tribunal compétent, les autres dispositions resteront intégralement en vigueur et seront interprétées de façon à respecter l'intention originelle des Parties.

Le fait que la FFCK ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes Conditions Générales de Vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites Conditions Générales de Vente.

## ARTICLE 3. Nature des prestations

La FFCK propose des Produits du Fournisseur, qu'elle répertorie dans un Catalogue, afin de les soumettre à la vente aux Affiliés à un prix attractif et ce du 20 juin au 15 octobre de chaque année.

La FFCK édite un Catalogue répertoriant les Produits, leurs caractéristiques, leurs modalités de retrait et leurs prix, qu'elle met à disposition des Affiliés.

## ARTICLE 4. Commande

La FFCK intervient sur demande expresse de l'Affilié. Un bon de commande, auquel sont annexées les présentes Conditions Générales de Vente, doit être complété et adressé à la FFCK.

Le bon de commande précise :

- La description et la référence du Produit telle que celle-ci figure dans le Catalogue,
- Les modalités et les conditions de retrait du Produit ou des Produits,
- Le prix du Produit ou des Produits
- Les modalités de paiement,
- L'adhésion pleine et entière de l'Affilié au Conditions Générales de Vente.

Le bon de commande signé par l'Affilié doit être adressé à la FFCK accompagné de deux chèques. Un premier chèque d'acompte de 10% du montant total de la commande ; un 2ème chèque du restant à payer. La vente ne sera considérée comme définitive qu'après envoi par la FFCK d'une confirmation de la Commande et du délai de rétraction de l'Affilié prévu à l'article 7 des présentes.

## ARTICLE 5. Prix et modalités de paiement

Le prix des Produits est celui détaillé dans le Catalogue. Il est exprimé en euros et est soumis à la TVA.

Le prix proposé comprend les éventuels rabais et ristournes que la FFCK serait amenée à octroyer.

Le prix est ferme et non révisable pendant leur période de validité, telle qu'indiqué sur le Catalogue.

Le prix est payable par chèque. Deux chèques sont à envoyer à la FFCK au moment de la commande :

- Un chèque d'acompte de 10% du montant total de la commande. Celui-ci sera encaissé au moment de la confirmation de commande par la FFCK (après le délai de rétraction de 7 jours de l'Affilié)
- Un chèque du restant à payer de la commande qui sera encaissé au moment du retrait des Produits à la concession.

## **ARTICLE 6. Retard de paiement**

Tout retard ou défaut de paiement entraînera de plein droit :

- L'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues,
- Le calcul et le paiement d'une pénalité de retard sous forme d'intérêts à un taux équivalent à trois (3) fois le taux d'intérêt légal (en vigueur au jour de la signature du bon de commande par l'Affilié). Cette pénalité est calculée sur le montant hors taxes de la somme restant due et court à compter du jour suivant la date de règlement portée sur le bon de commande jusqu'à son paiement total, sans qu'aucun rappel ou mise en demeure préalable ne soient nécessaires. Le taux applicable est calculé prorata temporis.
- Le droit pour la FFCK de suspendre l'exécution de la Commande en cours et de sursoir à toute nouvelle demande de Commande.

## **ARTICLE 7. Durée et résiliation**

Les Affiliés auront la possibilité de commander les Produits, listés dans le Catalogue fourni au préalable, entre le 20 juin et le 30 mai 2018.

L'Affilié peut annuler la Commande dans un délai de 7 jours au plus à compter de la réception du bon de commande par la FFCK.

## **ARTICLE 8. Force majeure**

Aucune partie ne pourra être considérée défaillante dans l'exécution de ses obligations et voir sa responsabilité engagée, si et seulement si cette obligation est affectée, temporairement ou définitivement, une cause de force majeure. A ce titre, la force majeure s'entend de tout évènement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du code civil et tel que définie par la jurisprudence. Dans les cinq (5) jours ouvrés de la survenance de cette cause, la partie défaillante s'engage à la notifier à l'autre partie par lettre recommandée avec avis de réception.

La partie défaillante fera tous ses efforts afin d'éliminer les causes du retard et reprendra l'exécution de ses obligations dès que le cas invoqué aura disparu. Toutefois si la cause de force majeure perdure au-delà d'un délai de quinze (15) jours ouvrés à compter de la date de réception de la notification du cas de force majeure, chaque partie aura le droit de résilier l'accord, sans octroi de dommages et intérêts. Ladite résiliation prendra effet à la date de réception par l'autre partie de la lettre de résiliation adressée en recommandée avec avis de réception.

## **ARTICLE 9. Obligations de la FFCK**

La FFCK exécutera sa mission avec prudence, diligence, loyauté et dans le respect des règles professionnelles en usage, de la réglementation en vigueur et le cas échéant, conformément au bon de commande.

La FFCK informera l'Affilié sur le déroulement de la Commande et rendra compte à l'Affilié, sur simple demande de ce dernier.

Il est expressément convenu entre les parties que la FFCK n'a qu'une obligation de moyen dans l'exécution de sa mission. La FFCK déclare qu'elle a souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle auprès d'une compagnie notoirement solvable et qu'ils sont à jour du paiement des primes.

La FFCK conservera les documents originaux qui lui auront été remis et les restituera à l'Affilié sur sa demande. Tous les documents, données ou informations, que l'Affilié aura fournies resteront sa propriété. La FFCK conservera une copie des seuls documents nécessaires à la constitution de ses dossiers de travail. Les documents de travaux préparés dans le cadre des Commandes sont la propriété de la FFCK et sont couverts par le secret professionnel.

## **ARTICLE 10. Obligation de l'Affilié**

L'Affilié s'engage à prendre les décisions dans les délais et obtenir les approbations hiérarchiques nécessaires, à faire en sorte que les interlocuteurs soient disponibles et à avertir directement la FFCK de toute difficulté éventuelle relative à la Commande.

L'Affilié s'engage à payer le prix et à respecter les modalités et dates de règlement prévues au Catalogue et au bon de commande.

## **ARTICLE 11. Transfert de propriété**

Le transfert de propriété des Produits du Fournisseur à l'Affilié ne sera réalisé qu'après le retrait des Produits par l'Affilié dans la concession, et ce quelle que soit la date de retrait des Produits.

## **ARTICLE 12. Retrait**

La FFCK n'est pas en charge du délai de fabrication des Produits.

Les délais de fabrication des Produits dans la concession sont mentionnés dans le bon de commande à titre indicatif.

L'Affilié aura le droit de refuser les Produits non conformes à la commande et notifiera ce refus au moment du retrait des Produits à la concession.

## **ARTICLE 13. Réclamations**

Toutes les réclamations qu'elles soient amiables ou judiciaires, relatives aux Produits devront être formulées lors du retrait des Produits ou conformément à l'article 15 dans le cadre des garanties légales et commerciales, et ce directement auprès du Fournisseur.

## **ARTICLE 14. Responsabilité de la FFCK**

La responsabilité de la FFCK ne pourra être engagée en ce qui concerne le retrait et la qualité des Produits.

La responsabilité de la FFCK ne pourra pas être engagée pour les faits et/ou données qui n'entrent pas dans le périmètre de la Commande et/ou qui n'en sont pas le prolongement.

La FFCK ne répond ni des dommages indirects, ni du manque à gagner ou de la perte de chance ou de bénéfices escomptés, ni des conséquences financières des actions éventuellement intentés par des tiers à l'encontre de l'Affilié.

La responsabilité de la FFCK, si elle est prouvée, sera limitée au montant des Produits afin de couvrir les réclamations de toute nature et ce quel que soit le nombre d'actions, de fondements invoqués, ou de parties aux litiges.

Cette stipulation ne s'appliquera pas à une responsabilité pour décès ou blessure corporelle, ni à toute autre responsabilité que la loi interdit d'exclure ou de limiter.

## **ARTICLE 15.Responsabilité du Fournisseur**

Le Fournisseur sera considéré comme entièrement responsable, à l'égard des Affiliés de toutes les conséquences dommageables d'un éventuel défaut de conformité et de qualité des Produits, tant en termes qualitatifs que quantitatifs, et s'engage en conséquence à les indemniser totalement des préjudices qui pourraient en résulter.

Les Produits bénéficient de plein droit, conformément aux dispositions légales :

- De la garantie légale de conformité, pour les Produits apparemment défectueux, abîmés ou endommagés ou ne correspondant pas à la Commande ;
- De la garantie légale contre les vices cachés affectant les Produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation.

Dans le cadre de la garantie légale de conformité, l'Affilié :

- Bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir à l'encontre du Fournisseur ;
- Peut choisir entre la réparation ou le remplacement du Produit commandé, sous réserve des conditions de coûts prévues par l'article L.217-9 du code de la consommation ;
- Est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du Produit durant les vingt-quatre mois suivant la délivrance du Produit.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale pouvant éventuellement couvrir le Produit. L'Affilié peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés du Produits conformément à l'article 1641 du code civil, dans ce cas il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

## **ARTICLE 16.Protection des données**

En application de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, les informations demandées à l'Affilié sont nécessaires à l'exécution des Commandes, et sont destinées à la FFCK et au Fournisseur.

L'Affilié dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données le concernant. L'Affilié pourra s'opposer à ce que ces données soient communiquées à des tiers et refuser de recevoir des propositions commerciales en l'indiquant à la FFCK.

## **ARTICLE 17.Confidentialité**

La FFCK s'engage à ne divulguer aucune information sur les Commandes réalisées pour les Affiliés, à l'exception du Fournisseur.

## **ARTICLE 18.Exception d'inexécution**

Chaque Partie pourra refuser d'exécuter son obligation, alors même que celle-ci est exigible, si l'autre Partie n'exécute pas la sienne et si cette inexécution est suffisamment grave, c'est à dire, susceptible de remettre en cause la poursuite de l'Accord ou de bouleverser fondamentalement son équilibre économique. La suspension d'exécution prendra effet immédiatement, à réception par la Partie défaillante de la notification de manquement qui lui aura été adressée à cet effet par la Partie victime de la défaillance indiquant l'intention de faire application de l'exception d'inexécution tant que la Partie défaillante n'aura pas remédié au manquement constaté, signifiée par lettre recommandée avec avis de réception.

## **ARTICLE 19.Résolution**

En cas de non-respect par l'une des Parties de ses obligations prévues au titre du présent Accord, celui-ci pourra être résolu au gré de la Partie lésée. Il est expressément entendu que cette résolution pour manquement d'une Partie à ses obligations aura lieu de plein droit un mois après l'envoi d'une mise en demeure de s'exécuter, restée, en tout ou partie, sans effet. La mise en demeure devra être notifiée par lettre recommandée avec avis de réception mentionnant l'intention d'appliquer le présent article.

## **ARTICLE 20.Indépendance**

L'exécution des Commandes n'entraîne en aucun cas la création entre la FFCK et l'Affilié d'une relation de mandat ou de société de fait. Aucune des parties n'est habilitée à engager ou lier l'autre.

## **ARTICLE 21.Imprévision**

Les présentes Conditions Générales de Vente excluent expressément le régime légal de l'imprévision prévu à l'article 1195 du code civil pour les Commandes de Produits. La FFCK et l'Affilié renoncent donc chacun à se prévaloir des dispositions de l'article 1195 du code civil et du régime de l'imprévision qui y est prévu, s'engageant à assumer ses obligations même si l'équilibre contractuel se trouve bouleversé par des circonstances qui étaient imprévisibles lors de la Commande.

## **ARTICLE 22.Litiges**

Tous litiges auxquelles les présentes Conditions Générales de Vente pourrait donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leurs conséquences et leurs suites seront soumis aux Tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

## **ARTICLE 23.Langue**

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français et sont rédigées en français.

## **ARTICLE 24.Acceptation de l'Affilié**

Les présentes Conditions Générales de Vente sont expressément agréées et acceptées par l'Affilié, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire.

# CONTACTS

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CANOË-KAYAK CENTRALE D'ACHAT

87 Quai de la Marne

94340 JOINVILLE-LE-PONT

Tel : 01.45.11.08.79

@email : [centraledachat@ffck.org](mailto:centraledachat@ffck.org)

## TOYOTA «PAU»

M.Laurent GUIBOUX

Directeur de Site

@email : [laurent-guiboux@toyota-autoselection.fr](mailto:laurent-guiboux@toyota-autoselection.fr)



**TOYOTA**

FOURNISSEUR OFFICIEL CENTRALE D'ACHAT FFCK

